



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2022/4

Rapport et Décisions de la reprise de session de la 59e Réunion du Comité permanent, à ses séances du 23 au 27 mai 2022

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides présente ses compliments aux Missions permanentes et aux Autorités administratives des Parties contractantes à la Convention et a l'honneur d'informer les Parties contractantes que le Comité permanent de la Convention a tenu la reprise de sa 59e Réunion, avec des séances du 23 au 27 mai 2022. Le rapport intégral de la réunion et un résumé des décisions sont disponibles en anglais, français et espagnol sur le site web de la Convention à l'adresse suivante:

<https://www.ramsar.org/fr/evenement/59e-reunion-du-comite-permanent>.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides saisit cette occasion pour renouveler aux Missions permanentes et aux Autorités administratives des Parties contractantes à la Convention l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, 22 juin 2022

